

## Plantation d'arbres

Pour le maintien des paysages  
bocagers du Bessin

A retourner  
avant  
le 1<sup>er</sup>  
JUILLET

## Commande groupée d'ARBRES et d'arbustes

Passez commande avant le 1<sup>er</sup> juillet  
et bénéficiez d'un tarif préférentiel

Action du PCAET du Bessin

Crédit photo Ineris - © WWF/Arbupl.fr



## Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département du Calvados (plants en racines nues, de 2 - 3 ans, d'une hauteur d'environ 50 à 80 cm),
- **Dalles de paillages biodégradables** (50 cm x 50 cm),
- **Protections (filets) gibier** contre les chevreuils (ht= 1.20m), lièvres et les lapins (ht= 60cm). **Prévoir 2 tuteurs (non compris) pour le maintien de chaque filet. Tuteur de 1.50m de hauteur pour le maintien des filets chevreuils et de 0.80 m pour le maintien des filets lapins.**

Commandes possibles par **multiples de 5** (par essence) et **à partir de 20 plants au total** pour tout type de plantations et sans limite maximale.

Vous devez compléter et renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande (**Toute commande non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte**).

## Calendrier et lieux de livraison au choix


**La remise des plants sera regroupée par secteur et organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.**

- **Samedi 26 Novembre 2022** - Parking de l'école (Cécile Newton) à Creully
- **Samedi 3 Décembre 2022** - Place de Trévières
- **Samedi 10 Décembre 2022** - Parking de l'école de Juaye-Mondaye

Un courrier d'invitation vous sera adressé 2 semaines avant la remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution.

**Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge. Les techniciens bocage se tiendront à votre disposition le jour de la livraison pour vous conseiller.**

## Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation mètre	Hauteur adulte mètre	Ecologie et adaptation
	arbuste	haut-jet			
Aulne glutineux	X	X	3	15 à 20	Sols hydromorphes** (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Sols assez riches, sans hydromorphie, sans calcaire. Tolère les embruns.
Chêne sessile		X	4 à 8	15 à 25	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile <b>tolère bien les sécheresses estivales</b> .
Erable sycomore	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols bien aérés et frais mais sans excès d'eau. Tolère les embruns. <b>Tendance à montrer un caractère envahissant, à éviter dans les espaces naturels sensibles. Toxique pour le Cheval.</b> 
Troène sauvage	X		1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Hêtre		X	0,5* à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier		X	3 à 6	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Tilleul des bois	X	X	3 à 6	20 à 30	Espèce rustique même sur sols difficiles (sols frais à secs) sans hydromorphie.
Charme	X		0,5* à 1	1 à 10	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Noisetier	X		1	2 à 4	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Erable champêtre	X		1	8 à 12	Arbuste haut, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en taillis ou en haie taillée.
Prunier myrobolan	X		1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des Prunes comestibles de la taille des Mirabelles.

\* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charmille ou de Hêtre taillée

\*\* Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :  
**Céline BAYET – Nathalie POTTIER**  
 02 31 70 26 03  
[nathalie.pottier@normandie.chambagri.fr](mailto:nathalie.pottier@normandie.chambagri.fr)

Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE**  
 Equipe **BOISEMENT**  
 6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Date limite : **VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2022**

A détacher et à retourner à la Chambre d'agriculture du Calvados (adresse au verso)

Avant le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 dernier délai

Nom : .....

Adresse (où vous recevrez notre courrier) : .....

Tél. (portable obligatoire):

Mail:

Secteur de livraison **au choix** :  JUAYE- MONDAYE  CREULLY

(Cocher la case de votre choix)  TREVIÈRES

Essences	Quantités par multiple de 5 par essence (soit, 5, 10, 15..)		
Aulne glutineux			
Châtaignier			
Chêne sessile			
Erable sycomore			
Troène sauvage			
Hêtre			
Merisier			
Charme			
Noisetier			
Erable champêtre			
Prunier myrobolan			
Tilleul des bois			
<b>Total plants (20 au minimum)</b>		X 1.60 € /plant	
<b>Fournitures : Quantités par multiple de 5 (soit, 5, 10, 15..)</b>			
Dalles de paillages		X 1.10 € /unité	
Gaines de protection lapins *		X 0.40 € /unité	
Gaines de protection chevreuils *		X 1.10 € /unité	
(*tuteurs non fournis)		<b>Total TTC à régler <sup>(1)</sup></b>	

<sup>(1)</sup> Règlement du « total à régler TTC » à joindre **impérativement** à la commande par **chèque émis à l'ordre de la Chambre d'agriculture** (sans autre précision).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement « total à régler TTC » correspondant.

Commune de plantation : .....

Fait à .....

le .....

Signature :

--